

# Charenton

*magazine*

N° 184 - JUIN 2013

OPRIX

MONOPRIX

MONOPRIX

**Les Charentonnais  
retrouvent  
la place Ramon**



## "Coup d'oeil" sur les événements de ces dernières semaines



4

6

**Les classes de découverte, qu'est-ce que c'est ?**

8



**Séjour solidaire pour les jeunes Charentonnais**

10

**Le point sur les chantiers en cours et à venir**

14

**Se divertir, s'informer, ... tout pour bien vivre sa retraite**

# SOMMAIRE

Juin 2013 N° 181

16



**DOSSIER**

**Les Charentonnais retrouvent la place Ramon rénovée**

22

**Sports : l'actualité de nos équipes**

29

**Courriers des lecteurs**

23



**L'actualité de la Communauté de communes**

**Charenton magazine N° 181 - JUIN 2013**

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilion**

Chef d'édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **M. Fuzon - J-P. Le Nai - Fotolia - S. Zouak**

Mise en page : **C. Doumbé** - Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



## Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Commerçants, riverains, automobilistes, piétons, nous sommes tous impactés par les travaux actuellement entrepris dans le centre-ville de Charenton.

Je suis persuadé cependant, après ces quelques mois difficiles, que le résultat final sera à la hauteur de nos attentes, redonnant ainsi son cachet historique à cette portion de la rue de Paris. Le piéton y sera prioritaire sur le cycliste qui lui-même le sera sur la voiture.

Souvenons-nous des trottoirs dans un état déplorable, de la circulation chaotique, des coups de klaxon des autobus et autres poids lourds pour se frayer un chemin au gré des stationnements anarchiques. Ce n'était plus tolérable. J'ajouterai que c'est justement en période de crise que nous nous devons d'investir et de faire travailler nos entreprises.



Une première tranche de travaux vient d'être achevée et laisse augurer de ce que sera l'ensemble avec la rénovation enfin achevée de la place Ramon, lieu emblématique de Charenton avec les places de l'Eglise et Briand. Un dallage de qualité, des arbres replantés, un mobilier urbain revu, tout concourt à ce que cette partie de la ville soit de nouveau attractive.

C'est tout ce que je souhaite pour les commerçants de la galerie des Terrasses qui ont souffert des travaux et que nous présentons dans ce numéro pour ceux qui ne les connaissent pas encore. Qu'ils soient remerciés, ainsi que les riverains, pour leur patience en espérant que les Charentonnais seront nombreux à fréquenter ces boutiques et ainsi à soutenir le commerce local.

*Bien sincèrement.*

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jean-Marie Brétilon'. The signature is stylized and written in a cursive script.

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**  
Conseiller général du Val-de-Marne

CENTENAIRE

## Clotilde souffle ses 100 bougies

Née le 26 avril 1913 à Bordeaux, Clotilde Andrieux s'est installée à Charenton avec son mari en 1942. Elle a exercé une activité d'aide-comptable dans les communes proches de la ville.

Aujourd'hui, elle aime lire, feuilleter des albums photos et regarder un peu la télévision. Bien entourée par sa famille, et notamment son fils Bernard, elle se félicite de vivre chez elle.

Ses proches avaient organisé une petite fête en son honneur le mois dernier à son domicile, rue Victor Hugo, pour passer le cap des 100 ans en toute convivialité !

Parmi les convives étaient présents son médecin, Jean-François Sauve, et le Maire, Jean-Marie Brétilon, venus lui rendre visite et lui offrir un beau bouquet de fleurs. ■



AMOPA

### Des élèves charentonnais à l'honneur

En mai dernier, des collégiens et lycéens de la commune se sont vus remettre des prix saluant l'excellence de leur travail, dans le cadre des tournois d'illustration et de défense de la langue française organisés par l'AMOPA. Chaque année, l'association met en place ce concours afin de valoriser le travail des élèves en leur proposant de participer à différents prix dans lesquels ils peuvent se distinguer en poésie, en expression écrite ou en éloquence.

Une cérémonie s'est donc déroulée au Théâtre Jacques Carat, à Cachan, en présence des lauréats, de leurs familles, des équipes éducatives et des représentants du Conseil Général. Aussi, félicitons vivement Jenna Azoulay, Louan Deniel et Béatrice Lopez du collège Notre-Dame-des-Missions Saint-Pierre, Rafaël David, Angeline Girault et Aude Fourmann du lycée Notre-Dame-des-Missions Saint-Pierre ainsi qu'Océane Ribiere, Pierre Jean Baptiste, Mariella Taty Bouanga, Marie Claire Demir, Léa Joachim et Priscilla Bocage (qui reçoit aussi le prix national en poésie) du lycée polyvalent Robert Schuman ! ■

*\* Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques*

1<sup>ER</sup> MAI

### Des brins de muguet qui sentent bon le printemps

Dans la véranda lumineuse de la résidence Jeanne d'Albret, à l'heure où chacun déjeune et bavarde volontiers, les habitants ont reçu, le mois dernier, la visite du Maire. Comme le veut la tradition du 1<sup>er</sup> mai, Jean-Marie Brétilon est venu remettre à chaque résidant quelques brins de muguet, en guise de porte-bonheur. Les seniors ont apprécié de recevoir ces jolies dochettes blanches, également symboles d'affection et d'amitié. ■



LIONS CLUB

## Des places de stationnement pour les personnes handicapées

Pour réaffirmer l'importance de respecter le stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite, le Lions Club de Charenton a choisi le choc des mots. Il a offert à la ville une série de panneaux reprenant le slogan désormais bien connu : **"Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap"**. Ces panneaux, visant à sensibiliser les automobilistes peu scrupuleux, sont apposés sur l'ensemble des places de stationnement réservées aux personnes handicapées. Dernièrement, c'est une plaque située avenue Jean Jaurès sur une place nouvellement créée qui a été symboliquement dévoilée, en présence de l'équipe municipale, des membres du Lions Club dont son Président, Olivier Bouché. ■



COMITÉ DE JUMELAGE

## Un don de livres en anglais

Les élèves du lycée polyvalent Robert Schuman ont, depuis le 22 avril dernier, la chance de pouvoir compter parmi les collections du Centre de Documentation et d'Information de leur établissement un nombre important d'**ouvrages en langue anglaise**.

La section Grande-Bretagne du comité de jumelage a en effet souhaité offrir aux lycéens quelque 160 livres afin d'encourager le plaisir de la lecture en "VO" avec des romans tout à fait accessibles.

C'est un pari auquel l'association croit profondément, en mettant tout en œuvre pour donner envie de lire à ceux qui ne maîtrisent pas parfaitement la langue de Shakespeare. ■



Baptiste Julien Blandet, président de la section Grande-Bretagne du Comité de jumelage, et Joëlle Kurtz, responsable du CDI, après la remise des livres.

CHANTIER

## Les parents visitent la future école des 4 Vents

En octobre dernier, la Ville et ses partenaires posaient officiellement la 1<sup>ère</sup> pierre de la future école maternelle des 4 Vents et de son accueil de loisirs. Dans la rue Gabriel Péri, le chantier est désormais bien entamé et, afin de satisfaire la curiosité toute naturelle des familles, une visite a été organisée, le 25 mai dernier, à l'attention des membres du Conseil d'école.

Ils ont pu découvrir la structure, guidés par Jean-Marie Brétilon, et ainsi parcourir les vastes espaces dédiés à la restauration, aux jeux et l'éveil de leurs petits. Les riverains et tous les Charentonnais seront invités à visiter l'établissement à la rentrée prochaine. ■

L'école ouvrira ses portes en 2014.



## ENSEIGNEMENT

# Les voyages forment la jeunesse

**Qu'est-ce qu'une classe de découverte ? Ce sont encore les enfants qui le définissent le mieux : "c'est l'école, mais au lieu d'être dans une classe, c'est dans la nature."**

Chaque année, des petits Charentonnais partent en classe de découverte avec leurs enseignants, pour s'ouvrir à d'autres environnements. Ainsi, cette saison, ce sont 12 classes élémentaires qui ont eu l'opportunité de partir pour des horizons variés avec de nouvelles activités et un cadre pédagogique différent.

### Un projet au long cours

La Ville et les équipes enseignantes travaillent de concert, dès l'année qui précède le séjour, pour mener à bien l'élaboration de ces classes découvertes. Contours et destination du projet, validation par l'Inspection d'Académie, lancement du marché public, budgétisation de la participation financière de la Ville **pour permettre à tous les enfants de partir**,... tout est mis en œuvre pour que, dès la rentrée des classes, l'enseignant puisse annoncer aux familles l'intitulé du projet.

Le travail autour du séjour peut alors commencer : tout au long de l'année, en étudiant minutieusement les thèmes et lieux liés au séjour, mais aussi pendant et après la "classe découverte" à travers la réalisation de blogs, d'exposés photographiques, etc. On le voit, même si la durée du séjour est en moyenne d'une dizaine de jours, en réalité, il est le fruit d'un processus savamment orchestré.

### Une aventure éducative

Partir avec sa classe, c'est, pour l'enfant, quitter son environnement habituel pour vivre une sorte d'escapade dans laquelle il sera pleinement en situation d'apprentissage. Il va devoir s'adapter à des situations nouvelles, suivre les règles de la collectivité, acquérir de l'autonomie et le sens des



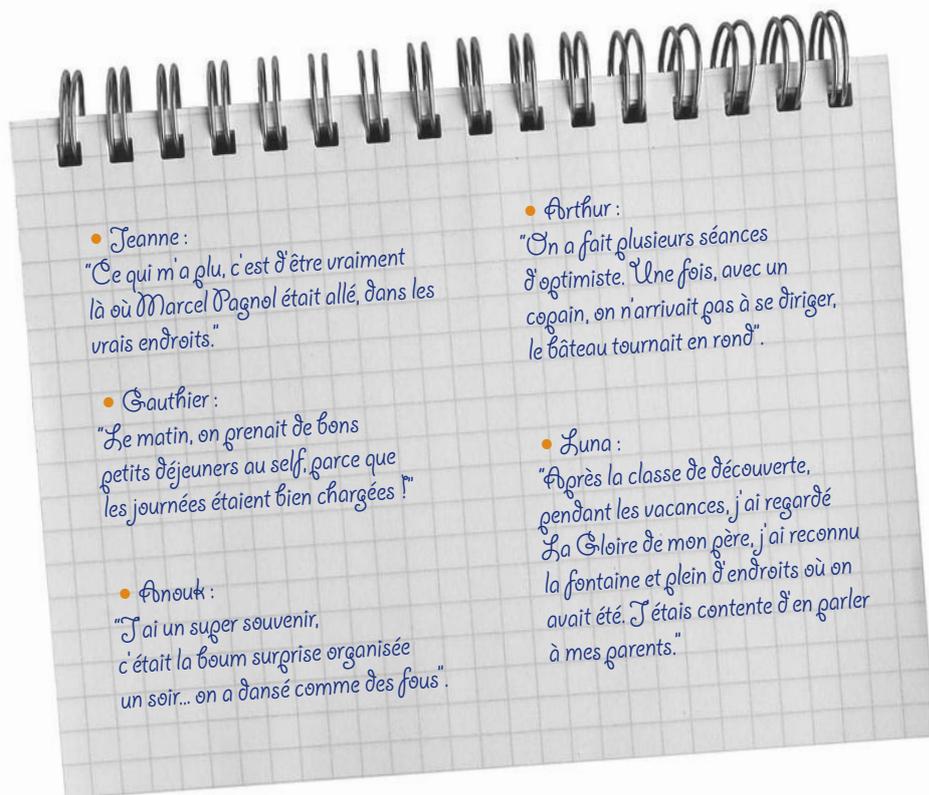
responsabilités avec la gestion du quotidien (réveil, hygiène, cohabitation...).

Sur place, les groupes, encadrés par leurs enseignants, sont accueillis dans des lieux d'hébergement adaptés, avec des animateurs diplômés. Des activités sont programmées sur la journée, alternant moments intenses et temps plus calmes, visites, explorations, ateliers et jeux pour aiguïser leur curiosité. A la mer, la campagne ou la montagne, les séjours organisés cette année ont exploité les thèmes des pratiques circassiennes (liées au cirque),

du milieu marin, des volcans d'Auvergne ou encore "sur les traces de Marcel Pagnol"... la promesse de belles découvertes !

### Un florilège de témoignages

En avril dernier, une classe de CM2 de l'école Aristide Briand A est partie sur les traces de l'écrivain Marcel Pagnol, à Cassis. Sur place étaient programmées des initiations à la voile mais aussi des sorties au Château de la Buzine, cadre du fameux "Château de ma mère" et des sorties dans les calanques. ■



## LITTÉRATURE

# Quand lire rime avec plaisir

La section jeunesse du réseau des médiathèques et le collège la Cersaie travaillent ensemble depuis 3 ans pour proposer aux jeunes collégiens la **découverte du travail d'auteurs contemporains** dans le cadre du prix des collégiens.

Au cours de l'année scolaire, ils sont ainsi sensibilisés au plaisir de la lecture et sont encouragés à développer et nourrir leur esprit critique, en participant à des séances organisées au Centre de Documentation et d'Information du collège, puis à la section jeunesse de la médiathèque des Quais.

Une sélection de 5 ouvrages a donc été proposée aux jeunes lecteurs de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>, charge à eux ensuite de rédiger une sorte de fiche lecture avec des questions-réponses, ainsi qu'un petit jeu (rébus, charade, mots croisés...) et surtout de déterminer leur titre préféré.

Au cours de leurs lectures, les jeunes ont entamé des voyages aux goûts de science-fiction, de genre policier, humoristique, sentimental ou encore d'aventure... Pour les aider à départager l'ouvrage qui sera primé cette



année, ils se sont rencontrés, ont confronté leurs impressions, leurs émotions et ont longuement débattu.

Le parcours des auteurs leur avait été en outre minutieusement présenté et l'un des auteurs sélectionnés est venu leur rendre visite en mai dernier à la médiathèque des Quais.

D'un naturel souriant et avenant, Susie Morgenstern, célèbre auteur de la littérature jeunesse, est venue **parler de sa passion pour l'écriture**. Avec des mots simples, elle a su

expliquer son métier et raconter comment elle construit son intrigue, ses personnages et son univers.

Elle distille dans ses livres beaucoup d'humour et de fantaisie en traitant de sujets de société et cela explique son succès auprès de son jeune lectorat.

Après cette belle rencontre, les collégiens auront encore quelques semaines avant de rendre leur verdict en choisissant parmi ces titres leur favori, qui sera consacré "Prix des collégiens". ■

## DEUX ROUES

# Allons au collège autrement

En avril dernier, le collège la Cersaie mettait en place pour la première fois une semaine banalisée. Il s'agissait de temps d'apprentissage différents durant lesquels les élèves ont été invités à participer à des rencontres sportives, des sorties culturelles et divers ateliers.

Parmi ces nombreuses activités figuraient notamment une sensibilisation aux déplacements en vélo. Les élèves de 5<sup>e</sup> ont donc participé au programme initié par le Conseil général appelé "Allons au collège autrement". Il s'agissait de **promouvoir les déplacements "doux"**, c'est-à-dire en utilisant ses propres ressources, comme la marche à pied, le vélo, la trottinette, soit une démarche bonne pour la santé mais aussi pour l'environnement !

Cette action de sensibilisation s'est clôturée le 16 mai dernier avec une grande exposition dans le hall du collège, mais aussi une sortie vélo dans la ville et une tombola qui permettait de remporter des kits de réparation vélo ou des casques. ■

JEUNESSE

## Voyage solidaire au Vietnam

**Une dizaine de jeunes charentonnais, membres d'une association locale, ont récemment effectué un séjour solidaire en Asie. Celui-ci a été réalisé dans le cadre d'une initiative humanitaire avec le partenariat du service municipal de la Jeunesse et le Conseil Municipal des Jeunes.**

A l'origine du projet se trouve l'association Prestige Event's qui souhaitait s'investir auprès d'un orphelinat d'enfants handicapés au Vietnam en apportant des produits alimentaires et des fournitures scolaires collectés en France par ses membres et par les élus de la commission solidarité du CMJ. Il faut également évoquer le rôle



joué par l'association "Les enfants du dragon" qui a servi de relais sur place avec la mise à disposition d'un étudiant guide interprète et qui, connaissant les besoins des orphelinats, a permis de cibler les achats.

Soulignons que **les jeunes ont largement participé, dans la mesure de leurs moyens, au financement de ce voyage** grâce à diverses actions menées tout au long de l'année (buvettes, pique-nique, ...), le reste étant pris en charge par la Ville. Par souci de maîtrise des coûts, le choix a été fait de vols économiques avec escales, ainsi que d'un hébergement modeste. Seuls ceux qui s'étaient longuement investis dans ce projet sont partis au Vietnam.

### Un choc culturel

Un encadrement adulte et rassurant avait été prévu pour ces jeunes voyageurs qui, pour la plupart

n'étaient jamais sortis de leur environnement local. Pour eux le choc a été brutal avec la confrontation à une dure réalité où les orphelins vivent dans un certain dénuement et presque sans éducateurs (on ne compte guère que deux employés dont un cuisinier), les plus grands ayant la charge des plus petits.

Très rapidement des liens se sont noués par des jeux entre les enfants vietnamiens des deux orphelinats concernés et leurs visiteurs charentonnais. Le dernier jour, un "Harlem Shake" a réuni une ultime fois ces jeunes qui vivent dans des mondes si différents.

*"Nous sommes très satisfaits de la réalisation de ce projet !" nous explique Valérie Fruaut, Maire-adjoint chargé de la jeunesse, "l'important est de soutenir les initiatives des jeunes majeurs lorsqu'elles sont tournées vers les autres". ■*



CMJ

## Tous aux premières Olympiades des collégiens !

Le 27 juin se dérouleront les premières Olympiades des collégiens à Charenton sur la piste d'athlétisme Stéphane Diagana. A l'origine de cette manifestation, on trouve les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Les membres de la commission des sports qui devaient proposer un projet pour la mandature se sont prononcés à une large majorité pour l'organisation d'une compétition sportive ouverte à tous les collégiens charentonnais (scolarisés à La Ceraisaie, à Notre-Dame-des-Missions ou dans un établissement extérieur à la ville) dans l'esprit des Jeux Olympiques. La date retenue a été celle du 27 juin car les cours seront terminés pour les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> en raison de l'organisation des épreuves du brevet pour les 3<sup>e</sup>.

En raison de la brièveté de la compétition, il a été décidé de se concentrer sur un seul sport olympique par excellence porteur de valeurs : l'athlétisme. Ces Olympiades seront organisées par le CMJ et le service Jeunesse en partenariat avec le service municipal des Sports et le club de l'Azur olympique. Chaque jeune sera libre de participer à une ou plusieurs épreuves de son choix réparties selon les disciplines classiques, courses, sauts et lancers. Comme lors des grandes compétitions, la dernière épreuve sera un relais, en l'occurrence un 3x60 m adapté aux dimensions de la piste. La journée se terminera par la distribution des médailles aux lauréats par catégories et par un goûter convivial. Venez nombreux ! ■

LE RENC'ART DES LUMIÈRES

## Charenton a fait son festival !

**Le 25 mai dernier, alors que le festival de Cannes s'étirait sur la Croisette, un grand évènement était organisé autour du cinéma pour la première fois dans la grande salle de l'espace jeunesse à Charenton.**

Tout d'abord, l'après-midi de 14h à 17h un forum du cinéma et de l'audiovisuel a attiré un nombreux public curieux de découvrir les métiers de l'image et du son. Cinq établissements prestigieux avaient joué le jeu et s'étaient déplacés pour accueillir et informer les visiteurs en présentant leur structure sur leur mini-stand. Quelques apprentis cinéastes, ayant déjà commencé à exercer dans la réalisation, s'étaient également glissés parmi l'assistance afin de lier conversation. Puis, dans la soirée, la grande salle a retrouvé sa vocation de lieu de spectacle avec la projection de **trois courts métrages** indépendants sélectionnés par les organisateurs. Les réalisateurs ont pu prendre la parole à l'issue de la projection et répondre aux questions de leur public.



Une belle réussite pour une initiative due à deux jeunes étudiants qui ne manquera pas de susciter des vocations ! ■



**Accueil Ecoute Jeunes**  
**Des mercredis pour débattre et questionner**

Tout l'été, durant les mois de juillet et août, vont être organisées des rencontres appelées "les mercredis de la jeunesse".

L'Accueil Ecoute Jeunes propose aux jeunes de 13 à 25 ans de venir participer à ces moments de rencontres et de discussions le mercredi après-midi. Il s'agit d'ateliers de prévention et d'information dans lesquels seront abordés des thèmes variés et pratiques, comme l'alimentation, la santé, Internet et ses conséquences, les phénomènes d'addiction chez les jeunes, la gestion de l'argent ou encore l'orientation scolaire...

Sur place, il sera bien sûr possible de poser librement des questions mais aussi de débattre et de s'interroger sur la place des jeunes dans la société. ■

Renseignements auprès de l'A.E.J.

Tel. 01.45.18.36.50 - Mail : [aej@charenton.fr](mailto:aej@charenton.fr)

CCAS - Pôle de Médiation Sociale

Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux.



**Accueil Ecoute Parents**  
**Un nouvel interlocuteur au service des familles**

Vous vivez un conflit au sein de votre cellule familiale ? Qu'il s'agisse d'une rupture, d'un divorce, de retrouver un dialogue avec votre enfant ou encore d'une aide pour prendre une décision entre les membres de votre famille, vous avez besoin d'un soutien et de conseils ?

L'Accueil Ecoute Parents met en place, depuis le mois de juin, une permanence de médiation familiale **le mardi après-midi, de 14h à 17h30**. Un médiateur familial de l'U.D.A.F.\* vous accueille désormais, **sur rendez-vous** et dans le respect de la confidentialité, pour vous renseigner sur les démarches que vous pouvez mener et pour vous aider à renouer le dialogue. Il est également possible de prendre rendez-vous auprès de l'U.D.A.F. au 01.45.10.32.53 et par mail [mediation@udaf94.fr](mailto:mediation@udaf94.fr) ■

Renseignements auprès de l'A.E.P.

Tel. 01.45.18.36.50 - Mail : [aep@charenton.fr](mailto:aep@charenton.fr)

CCAS - Pôle de Médiation Sociale

Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux.

\* Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne



## PLACE D'ASTIER

# Les riverains ont tranché : les arbres vont rester

Dans le cadre de la réunion publique du quartier de Bercy qui s'était tenue à l'Espace Jeunesse le 17 avril dernier, le projet de rénovation de la place Henri d'Astier avait été présenté. Il s'agissait de présenter l'opération de rénovation des revêtements de sols dégradés par des mouvements des terrains, de remettre en place du pavage et de réaliser certaines zones en enrobé ocre. Par ailleurs, la Ville va profiter de cette intervention pour rendre **accessible aux personnes à mobilité réduite** l'ensemble des établissements publics, comme les locaux de la Police municipale ou encore la salle municipale La Verrière.

L'**aire de jeux** du square du cardinal de Richelieu sera elle aussi rénovée tant pour son accessibilité que pour le changement de **son sol souple**. Le mobilier urbain va, quant à lui, être réorganisé pour donner à cet espace un aspect plus fonctionnel et y faire cohabiter sécurité et convivialité. A cet effet, **l'ensemble des mâts d'éclairage** vont être changés sur la place d'Astier comme dans le square. Les modèles choisis, tous à consommation d'énergie faible (led), offriront, outre une esthétique certaine, une lumière mieux diffusée et donc plus sécurisante pour les passants.

A l'issue de la présentation de cette opération, des riverains présents avaient soulevé le problème des tilleuls plantés sur la place. Ces derniers ayant eu une croissance dépassant toutes les attentes, sont aujourd'hui si hauts et étoffés qu'ils plongent certains appartements et une partie de la place dans la pénombre.

L'abattage d'une partie des arbres étant un sujet délicat, Jean-Marie Brétillon a souhaité porter cette question devant les riverains directement concernés qu'il a ainsi conviés, le 15 mai dernier, à une nouvelle réunion exclusivement consacrée à ce sujet sensible. Les participants ont, ce soir-là, décidé, **à une large majorité**, de conserver les arbres de la place d'Astier, oasis de verdure dans un environnement minéral. ■

## ZONE 30

# Expérimentation avant généralisation

Depuis plusieurs années, différents projets de voirie ont prouvé la volonté municipale d'amoindrir les nuisances sonores engendrées par les véhicules et sécuriser la circulation sur le territoire, en particulier celles des cyclistes et des piétons. Création d'une zone partagée dans la rue semi-piétonne de Paris, installation de plateaux ralentisseurs, opération cœur de ville, aménagement de pistes cyclables, ... les exemples ne manquent pas.

Pour généraliser cette politique en faveur des circulations douces à l'ensemble du territoire et instaurer un maillage cohérent et continu des pistes cyclables charentonnaises, l'équipe municipale envisage de réglementer toutes les voies communales\* selon les règles relatives à une "zone 30".

Dans cette zone, la vitesse de tous les véhicules est limitée à 30 km/h. De leur côté, les piétons, bien que sans priorité particulière et tenus à utiliser les trottoirs, y trouvent un cheminement facilité et sécurisé. Les cyclistes, enfin, peuvent utiliser la chaussée à double sens même si la voie est en sens unique à condition que la largeur de la rue le permette et qu'une signalisation (sol et panneaux) bien claire soit affichée pour informer et sécuriser les usagers. Ainsi, si l'objectif principal des "zones 30" est de rendre les déplacements plus faciles, plus confortables et plus sûrs pour les piétons, c'est aussi un aménagement très favorable aux cyclistes, dans la mesure où l'homogénéisation des vitesses pratiquées permet aux vélos et aux modes motorisés de cohabiter sur la chaussée.

Avant de généraliser cette procédure, la Ville va réaliser une expérimentation à l'échelle d'un quartier. Seront donc concernés, et ce pour au moins 6 mois, le square Cardinal de Richelieu, les rues Robert Grenet, de l'Hérault, Necker et Entrepôt. Si cette expérience s'avère concluante, toutes les voies communales deviendront des "zones 30" d'ici quelques mois. ■

*\*Le Conseil municipal n'est pas habilité à prendre une telle décision à propos des voies départementales. Leur passage en zone 30 devra donc être soumis à l'appréciation de leur gestionnaire, le Conseil général, dans un second temps.*





COURTS DE TENNIS ET SQUARE JEAN MERMOZ

## Grand chelem de la rénovation

Après les courts de tennis situés dans le square Jules Noël, ce sont ceux du square Jean Mermoz qui vont bientôt faire peau neuve. Le but de cette opération est de réhabiliter aux normes de la fédération française l'intégralité des deux courts de tennis tout en assurant l'étanchéité des parkings situés juste dessous, l'ensemble étant situé dans un espace paysager.

Une reconfiguration de tous les accès sera également entreprise pour les rendre utilisable par tous. Par ailleurs, la rue de la Mairie étant à forte déclivité, il n'était pas envisageable jusque-là d'y intégrer une place de stationnement pour Personnes à Mobilité Réduite. Ce réaménagement va permettre d'en créer une dans l'enceinte même du périmètre de l'opération.

Par ailleurs, l'ensemble du mobilier urbain va être rénové, un **éclairage public plus économe** en énergie (led) et régulé en fonction de la présence d'usagers sur le site va être implanté et **une aire de jeux** pour les jeunes enfants sera créée.

En parallèle, la Ville a demandé au bureau d'études en charge de cet aménagement de réfléchir quant à la rénovation de l'escalier desservant le boulodrome, la salle de danse et la place Valois.

Cette opération est menée, depuis sa genèse, en totale concertation avec les propriétaires des résidences Valois et Mermoz. Ils seront, tout au long du chantier, tenus informés de l'avancée des travaux. Prochainement, une esquisse de l'opération va être réalisée. Elle leur sera présentée afin de recueillir leurs observations.

L'ouverture de ce chantier est prévue pour le début de l'année 2014 pour une durée de 6 à 8 mois sauf si des contraintes techniques particulières apparaissent lors des travaux géophysiques et de diagnostic structurels. Durant le chantier, les plannings d'occupation des espaces sportifs et associatifs seront pris en compte par les entreprises afin que les gênes imposées aux usagers soient les plus limitées possibles. Malgré tout, certains usages et notamment ceux des salles associatives et sportives imposeront des accès sécurisés et réduits. ■



OPÉRATION "CŒUR DE VILLE"

## En direct du chantier

La patience des boulistes charentonnais sera bientôt récompensée. En effet, ils pourront, dès cet été, reprendre, square Jules Noël, leurs tournois amicaux qu'ils affectionnent tant sur deux terrains entièrement neufs et répondant aux normes de leur fédération. Placés à l'abri du bruit de la circulation derrière les terrains de tennis, ils pourront, comme les usagers de la halte-garderie, très prochainement accéder à cette portion du square par deux rampes (l'une passant derrière les terrains de tennis, l'autre par le côté gauche du square) conçues pour être empruntables par des personnes à mobilité réduite. Le côté pair de la rue de Paris est à présent doté de son dallage et de son pavage depuis le carrefour formé avec la rue Croquette jusqu'à la place Arthur Dussault. Il s'achèvera au cours du mois de juillet par le trottoir devant l'Hôtel de ville. Ce sera ensuite le tour de tout le côté impair qui devrait être achevé fin août. ■

## CONCOURS DES BALCONS FLEURIS

### Fleurir mon balcon, c'est fleurir ma ville !

Si vous souhaitez contribuer à l'embellissement de Charenton en participant à la 8<sup>e</sup> édition du concours des balcons fleuris, faites vite car il ne vous reste plus que quelques jours pour vous inscrire ! **Jusqu'au 15 juin**, utilisez le bulletin ci-dessous (le cachet de la poste fera foi) ou rendez-vous sur le site [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) où vous trouverez également toutes les modalités et renseignements relatifs au concours.

**A savoir :** dès votre inscription, vous recevrez un bon de réduction de 10%, valable chez tous les fleuristes de la ville. ■

#### BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS 2013 DES BALCONS FLEURIS Individuel

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

E-mail : .....

Tél : .....

Moyen d'accès - Balcons visibles de quelle rue : **à préciser**

.....

Balcons visibles à quel étage : .....

Désire participer au concours 2013 des balcons fleuris à titre individuel

Catégorie 1 : Balcons et terrasses

Catégorie 3 : Commerces  Catégorie 4 : Jardins privés

#### BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS 2013 DES BALCONS FLEURIS Immeuble Collectif

Adresse de l'immeuble : .....

.....

Personne à contacter pour l'immeuble (1 seul interlocuteur) :

.....

E-mail : .....

Tél : .....

Nombre de participants dans l'immeuble : .....

Désire participer au concours 2013 des balcons fleuris à titre collectif

Catégorie 2 : Immeubles collectifs

**ON NE PEUT S'INSCRIRE QUE DANS UNE SEULE CATÉGORIE.**

Bulletin d'inscription à renvoyer **avant le 15 juin 2013**, dûment complété, à la Direction de la Communication - Hôtel de Ville 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont.

## FLEURISSEMENT

### L'été s'impose avec des fleurs

Depuis le début du mois de mai, les espaces verts de la ville se couvrent de leurs couleurs estivales. Comme toujours, le fleurissement a été sélectionné pour répondre à des critères de qualité et de diversité. Dans les massifs, se côtoieront ainsi plantes classiques comme les bégonias, les impatiences, les ceilleths d'Indes... mais aussi des essences plus atypiques et résistantes comme des gaillardes, de la verveine, de la sauge ou encore des calocacia.

Au total, ce sont exactement **19 981 fleurs et 425 m<sup>2</sup> de tapis fleuris** de plantes pré-cultivées qui embellissent actuellement la ville. Par ailleurs, dans les prochains jours, les compositions aériennes si prisées des habitants viendront compléter l'aménagement floral de l'été.

Mâts spécifiques, candélabres ou barrières vont être dotés, dans tous les quartiers, y compris pour la première fois cette année, la place Valois, d'un fleurissement hors terre abondant choisi en fonction de chaque rue afin de lui donner une identité propre mais aussi d'assurer la longévité des compositions en prenant en compte l'exposition, la réverbération des bâtiments et le vent. Les besoins en eau de chaque essence ont également été étudiés car il faut rappeler que pour obtenir dans ces suspensions un fleurissement abondant et de qualité, seul un apport manuel en eau et en éléments nutritifs est envisageable. ■





© Cabinet Sophie Berthelier et Benoît Tribouillet architecture.

## ÉCOLE ANATOLE FRANCE

# Petit contretemps

Le permis de démolition et l'instruction de celui-ci par la Ville, sous le regard avisé des Bâtiments de France et du Service des carrières, ayant été accordé, le projet de la future école Anatole France entre dans une phase plus concrète.

Si le travail mené de concert par les équipes des services municipaux et les membres du Cabinet Sophie Berthelier et Benoît Tribouillet architecture avance significativement, un retard de trois semaines sur le calendrier initial est d'ores et déjà à déplorer.

En effet, dès l'initiation du projet, **des expertises menées sur le bâtiment existant ont dévoilé la présence d'amiante non volatile et inerte dans les revêtements de sol et du plomb** en abondance dans les peintures recouvrant les boiseries et les portes.

Cette découverte a eu deux conséquences majeures sur le projet : une première sur sa nature même, une seconde sur le calendrier de ce chantier.

Les techniques actuelles ne consistent pas à éradiquer le plomb mais seulement à le confiner. Le désamiantage est une procédure délicate et coûteuse, et de ce fait, **le bâtiment en place, même reconfiguré, n'aurait pas permis d'offrir le même niveau de prestations aux futurs usagers.**

### Un chantier qui s'ouvre en juillet prochain

Pour autant, avant de procéder à cette démolition, le bâtiment va devoir être assaini pour la sécurité des riverains comme celle des intervenants sur le chantier.

Le chantier débutera en juillet. Ce premier mois d'été sera consacré au déplombage et au désamiantage pour laisser place ensuite à **la démolition qui devrait être achevée en octobre prochain.** S'en suivra, comme ce fut le cas pour le projet de l'école des 4 Vents, au comblement des carrières situées sous le futur édifice afin de préparer **la phase de construction qui s'ouvrira au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2014.**

**A savoir :** préalablement à ces travaux, dans le cadre d'un **référé préventif**, la Ville a demandé qu'un expert judiciaire procède à un état des lieux sur les propriétés mitoyennes ainsi que sur les installations des concessionnaires. Cette opération permettra aux particuliers et concessionnaires de simplifier la gestion des dommages éventuels causés par le chantier et en contrepartie, d'éviter de voir imputer aux travaux des dommages qui leur seraient antérieurs. ■

## TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE

# Sous Charenton coule l'eau potable de Paris

En 1968, l'État sonnait le glas du Département de la Seine séparant administrativement la Capitale de ses villes voisines. Pour autant, les installations alors en place ont perduré et c'est ainsi qu'aujourd'hui encore des canalisations d'eau potable parisiennes courent sous le bitume charentonnais.

Afin de procéder à une réhabilitation préventive d'une de ces canalisations plus que centenaire, l'établissement public "Eau de Paris" va procéder entre le 14 juillet et le 6 décembre à des travaux sur le tronçon de l'avenue de la Liberté compris entre l'avenue de Gravelle et la rue de Paris. Malgré l'importance de cette conduite de 1,10 m de diamètre et 280 m de longueur, le concessionnaire s'est engagé à minimiser au maximum les gênes occasionnées aux riverains et aux usagers de la voie. Ainsi, un seul puits de 3 mètres de profondeur sera creusé pour permettre aux équipes d'accéder à leur chantier. Par ailleurs, la circulation dans le sens existant menant de la rue de Paris à l'avenue de Gravelle sera maintenue tout au long de l'opération, ce qui nécessitera, dès le 5 juillet, la neutralisation des places de stationnement situées côté impair de la voie. Enfin la phase la plus bruyante du chantier, à savoir le bris de la chaussée pour procéder à l'ouverture du puits, a été sciemment programmée entre le 14 juillet et le 15 août, période durant laquelle les riverains sont les plus susceptibles d'être absents. Ces travaux d'utilité publique, contre lesquels la ville de Charenton ne peut et ne saurait s'opposer, feront régulièrement l'objet d'une communication spécifique destinée aux habitants de ce quartier. ■

## SYCTOM

### Journée portes ouvertes

L'agence métropolitaine des déchets ménagers, située tout près de Charenton à Ivry-sur-Seine ouvre ses portes pour une grande journée intitulée "Que deviennent nos déchets ?" **le samedi 8 juin, de 10h à 17h.**

**Centre de tri et de valorisation énergétique des déchets ménagers - SYCTOM :**  
44, rue Victor Hugo 94200 Ivry-sur-Seine  
Renseignements : 01.40.13.1709. ■

## RAPPEL

### Colloque et projection autour de la maladie d'Alzheimer

Une table ronde est organisée le **mercredi 19 juin prochain** à l'espace Toffoli, à partir de 19h. Elle réunira des professionnels sur la question de l'entourage des malades, avec la projection du film documentaire "les oubliés d'Alzheimer" réalisé par l'association charentonnaise "Aigüe Marine Cie" qui sera suivie d'une table ronde. ■

Espace Toffoli - 12, rue du Cadran - Entrée gratuite



## VOYAGE RETRAITÉS

### Il reste des places pour Menton !

Le service Retraités organise chaque année des séjours pour découvrir une ville ou une région. Du **31 août au 7 septembre**, c'est une invitation aux plaisirs de la Côte d'Azur qui est proposée à nos seniors avec la jolie ville de Menton. Il reste quelques places, alors contactez le service au 01.45.18.36.37 et ce, **jusqu'au lundi 24 juin prochain** ! ■

Service Retraités - C.C.A.S.

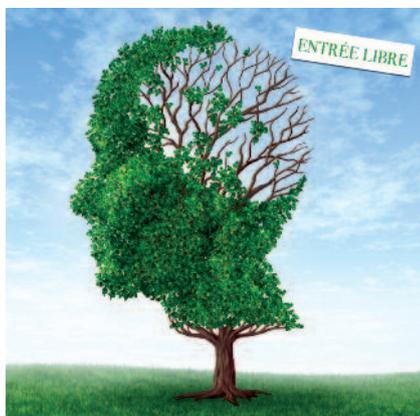
Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux

## FORUM

### Bien vivre sa retraite

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse propose, le **mardi 25 juin**, une journée thématique au Moulin Brulé de Maisons-Alfort, en partenariat avec des associations locales. Cette manifestation sera dédiée aux retraités (ou futurs retraités) avec des stands d'information et des ateliers sur **le bien-être, le maintien à domicile ou encore la prévention des chutes accidentelles**. L'entrée est libre et gratuite. Le C.C.A.S. met à disposition un car pour s'y rendre. Le rendez-vous est fixé à 9h au niveau du kiosque à journaux de la place Aristide Briand. Le retour est assuré à 11h30. ■

Inscriptions pour le transport à partir du 17 juin au 01.45.18.36.33



## PRÉVENTION

### Connaître les symptômes des AVC

Les **accidents vasculaires cérébraux** causent, en France, deux fois plus de victimes par an que les accidents de la route. Ils représentent la 3<sup>e</sup> cause de mortalité après les cardiopathies ou les cancers et la 1<sup>ère</sup> cause de handicap de l'adulte. Si l'acronyme "AVC" est désormais familier au public grâce notamment à plusieurs campagnes d'information, cet accident reste trop méconnu. Il peut se révéler salutaire de mieux en connaître les symptômes et les manifestations. Le **vendredi 21 juin prochain**, une conférence se tiendra à la salle Louis Juvet, à Saint-Maurice, à partir de 19h. L'équipe de l'Unité neurovasculaire de l'hôpital Henri Mondor du Professeur Hassan Hosseini sera présente lors de cette rencontre et informera le public sur les signes à détecter, les facteurs de risques mais aussi les prises en charge des patients. ■

Salle Louis Juvet - 14, rue Paul Verlaine, à Saint-Maurice - entrée libre

## SÉCURITÉ SOCIALE

### Horaires d'ouverture

Le centre de sécurité sociale de Charenton, menacé de fermeture, avait été "sauvé" grâce à l'action conjointe des Maires de Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort.

**Depuis novembre 2012, le site est désormais ouvert :**

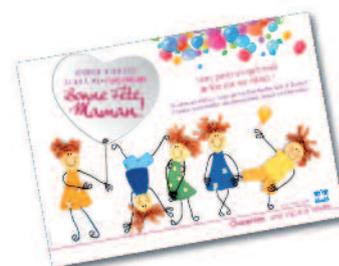
- les mardis et jeudis de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h (sauf les 4<sup>e</sup> mardis après-midi de chaque mois et durant les congés scolaires),
  - avec entretien, sur rendez-vous uniquement, afin de mieux gérer les files d'attente.

Le public est informé de ces dispositions par un affichage sur place, ainsi que sur le site [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr). S'agissant du dépôt de courriers, il n'existe pas de boîte aux lettres extérieure. Cependant, lors des journées d'ouverture, les assurés peuvent déposer leurs documents sur place et mettre à jour leurs cartes Vitale à l'aide d'une borne.

CHANGEMENT DE DATE

## Fête des mères

**POUR CAUSE DE MAUVAIS TEMPS, LA FÊTE DES MÈRES PRÉVUE VENDREDI 24 MAI SUR LA PLACE BRIAND EST REPORTÉE AU VENDREDI 14 JUIN DE 16H À 19H.**



**VENDREDI 14 JUIN,  
NOUS FÊTERONS  
LES MAMANS ET ... LES PAPAS !**

PASSION ET SPORT

### Et bien dansez maintenant !

L'association Danse Passion et Sport organise un **après-midi dansant le dimanche 30 juin prochain, de 14h à 18h**. La manifestation, qui aura lieu à l'espace Toffoli, invite les Charentonnais à venir pratiquer des danses de salon, comme le paso doble, le tango argentin, la salsa, le jive ou encore le madison...

Pour l'occasion, un musicien professionnel sera présent pour animer la rencontre et, c'est l'usage, les participants devront revêtir une tenue correcte.

La participation financière est fixée à 5 €. Elle comprend l'entrée, une boisson sans alcool ainsi qu'une pâtisserie. **Les réservations sont ouvertes jusqu'au 25 juin prochain en téléphonant au 01.48.93.54.57.**

FLEUR THÉ

### Ne soyez pas déconcert(h)és !

Dans la partie semi-piétonne de la rue de Paris, au niveau du salon de thé "Fleur thé", à l'occasion de la 32<sup>e</sup> édition de la fête de la musique, un groupe de jeunes charentonnais et mauritiens, Utopia, se produira pour un concert de rock devant l'enseigne bien connue des amateurs de thé le **samedi 22 juin prochain, de 17h à 18h30, puis de 20h à 21h30.** ■

**Renseignements auprès de M. Loison au 01.43.75.54.37  
38, rue de Paris**

RESTOS DU CŒUR

### Donnez de votre temps !

Les Restaurants du Cœur recherchent activement des bénévoles pour tenir le centre de distribution de Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont et Saint-Maurice. Contactez l'association solidaire si vous avez des disponibilités en écrivant à l'Antenne départementale du Val-de-Marne, 48 avenue du Groupe Manouchian, Z.I. des Ardoines à Vitry-sur-Seine. ■

**Plus d'infos par téléphone : 01 46 82 25 50  
ou par mail : ad94.siege@restosducoeur.org**

**Les travaux de la place Ramon s'achèvent, marquant la fin de la première phase de l'opération "Cœur de Ville".**

**Le parvis s'en trouve revalorisé et les espaces de promenade redessinés.**

**A l'invitation de la Ville et des commerçants, une manifestation conviviale a réuni les Charentonnais pour redécouvrir la place, le 25 mai dernier.**



# La place Ramon rénovée

La reconfiguration du "Cœur de ville" est un projet important sur lequel l'équipe municipale s'était engagée. Aussi, le réaménagement de la place Ramon, première phase du chantier, aujourd'hui terminé, les Charentonnais ont été conviés à redécouvrir les lieux le 25 mai dernier. Ils ont pu, lors de cette matinée festive, mieux se rendre compte des modifications opérées ces derniers mois, faisant place à des espaces résolument modernes, fonctionnels et conviviaux.

## **Coup de projecteur sur les commerçants**

Le chantier a duré plusieurs mois, durant lesquels les commerçants de la place et de la galerie marchande ainsi que leurs clients ont dû patiemment s'accommoder de la situation, même si tout avait été mis en œuvre pour minimiser

les gênes occasionnées par les travaux. En impliquant ainsi les 19 commerçants directement concernés lors de la manifestation du 25 mai, la Ville a voulu les remettre en lumière, eux qui ont été les plus touchés par les travaux.

En effet, si l'opération "Cœur de ville" **améliore le cadre de vie**, elle vise aussi à redonner toute sa **primeur aux piétons et aux commerces de proximité** dans un paysage urbain redessiné. C'est donc tout naturellement que le partenariat avec les commerçants s'est tissé, pour que tous participent à cette nouvelle dynamique.

## **Une mise en valeur du parvis commercial**

Pour donner à cette place un caractère d'agrément, des choix ont été opérés afin d'offrir à la fois de la

clarté, des lignes harmonieuses mais aussi de nouveaux chemins de promenade. La pose d'un **nouveau revêtement** de pierre calcaire de type comblanchien a permis de faire le lien avec celui de la place de l'Eglise Saint-Pierre. Sa tonalité éclaircit l'ensemble, mettant en valeur les espaces de circulation des piétons ; l'accès aux commerces s'en trouve facilité.

Un soin tout particulier a été apporté au **moblier urbain**, avec des corbeilles design, des bancs aux lignes sobres et contemporaines, des panneaux signalétiques ainsi que des éclairages d'ambiance. Les **espaces verts** confèrent à l'ensemble un peu de fluidité et de légèreté avec l'arrivée des féviers d'Amérique, du buis, des troènes, des charmes, des vivaces et des graminées. Pour la sécurité de tous, ces dernières ont été ceinturées de lisses



## Le saviez-vous ?

### Louis Joseph Ramon... qui est-ce ?

La place nouvellement rénovée porte le nom d'un Charentonnais, Louis Joseph Ramon, né en 1790 et mort en 1871. Une de ses descendantes avait demandé au Conseil Municipal de l'époque qu'un hommage soit rendu à son aïeul afin de rappeler la carrière et le dévouement de celui-ci pour la population nécessiteuse de Charenton qu'il soigna durant 50 années. Son engagement durant la lutte contre l'épidémie de choléra de 1832 fut remarquable.

D'autre part, lors de son internat, il avait été chargé de veiller Sade durant sa dernière nuit à l'asile de Charenton. Il a assisté à l'enterrement et on raconte qu'il aurait récupéré le crâne du célèbre marquis !

Du 75 au 79 de la rue de Paris, la place porte ainsi son nom depuis 1931. ■

métalliques. A noter que le Maire, Jean-Marie Brétilon, s'est attaché à faire travailler dans tous ces domaines des entreprises françaises ou, à défaut, européennes.

### De nouvelles habitudes pour les usagers

La transformation de la place Ramon amène des modifications pour les piétons, les automobilistes mais aussi les utilisateurs de transports en commun. En effet, cette zone urbaine est désormais dédiée aux piétons, avec de vastes espaces que les Charentonnais n'ont pas tardé à se réapproprier pour se rencontrer, bavarder un instant ou s'installer au soleil. A l'initiative de la RATP, l'arrêt "Charenton Ecoles" de la ligne de bus 24 en direction d'Ecole Vétérinaire a été déplacé. Il se trouve désormais au niveau de la rue Victor Hugo.





## Olivier Santelli

*"C'est en 1968 que l'enseigne Monoprix s'est installée sur la place Ramon. Bien sûr, il y a 45 ans, les choses étaient différentes et l'établissement qu'il était alors s'est considérablement modifié depuis.*

*Dans les années 1990, il s'est agrandi, offrant de vastes espaces aux consommateurs pour le commerce de produits alimentaires mais aussi la mode, le bricolage.*

*Dernièrement, nous avons procédé à trois importantes rénovations, qui concernaient le rayon fruits et légumes, la maison, la mode et la beauté.*

*Notre fierté, c'est l'espace boulangerie, qui vient d'être repensé. Le Monoprix de Charenton est le premier en France à proposer ce concept innovant, avec une nouvelle façon de vendre. Ce sont les vendeuses qui vont vers les clients et non plus l'inverse, l'idée majeure de ce service étant de mettre de la convivialité et des échanges dans cet espace situé à l'entrée du magasin.*

*Pour l'avenir ? Nous développons toujours de nouveaux projets ! Il faut dire que nous sommes un peu comme dans une ruche. Il y a tout de même 140 personnes qui travaillent ici, avec des corps de métiers extrêmement variés, il nous faut être toujours plus dynamiques et innovants !*

*Nous sommes en plein centre-ville et la fin des travaux sur la place va nous donner une meilleure visibilité.*

*Honnêtement, je trouve qu'il s'agit d'une belle réussite, comme une promenade. Les dalles sont claires, cela apporte de la lumière à travers nos vitrines, un heureux prolongement.*

*Le résultat est très plaisant, même si, je dois le dire, notre fonctionnement a été très fortement perturbé par cet important chantier."*

Tout le monde s'accorde à dire qu'une harmonie nouvelle se dégage de cette place et que les commerçants y gagnent un cadre de travail plus adapté et agréable. Les commerces apportent de la proximité, du lien social et un atout économique pour la ville et ses habitants. Charenton Magazine a souhaité mettre en lumière ces protagonistes de la vie locale.

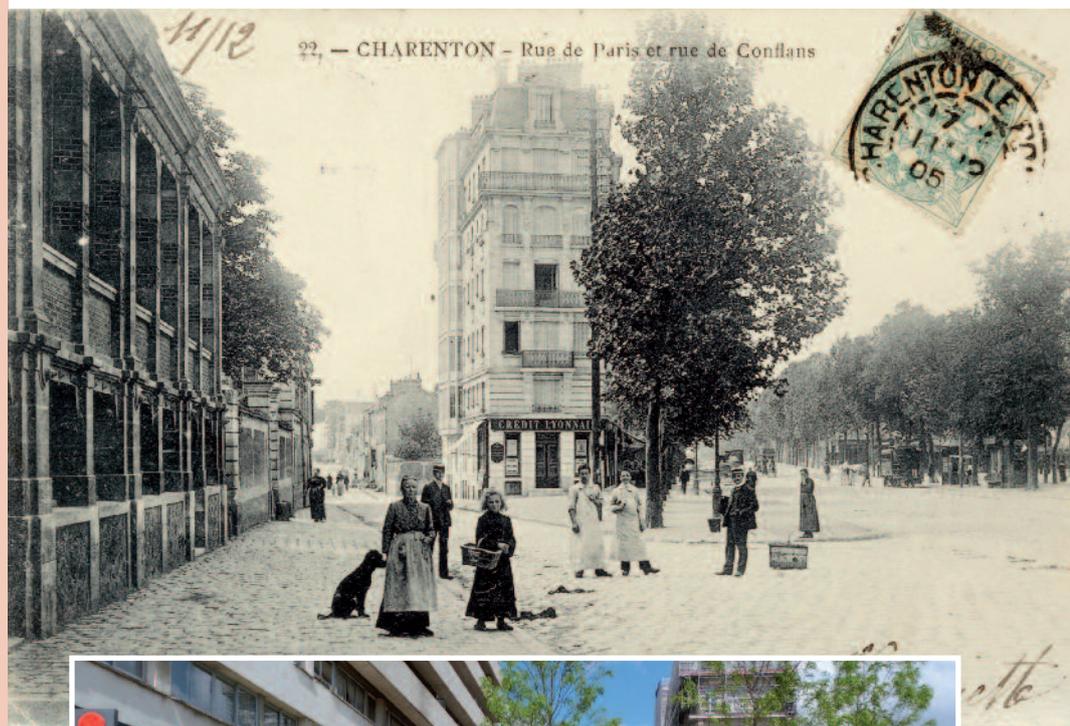
Depuis la place Ramon jusqu'au croisement de la rue Arthur Croquette, ils sont 19 commerçants. Ils recouvrent différents secteurs d'activités, comme l'alimentation, la mode, les services et contribuent à l'identité du quartier centre-ville. Certains sont là depuis longtemps, d'autres un peu moins mais tous, au service des Charentonnais, s'engagent pour proposer des prestations attractives.

## Dans le rétroviseur

C'est en 1864 que François Gobin, dit Daudé, implante son usine au 73 de la rue de Paris, sur les terrains laissés vacants par les Forges de Charenton.

Il est l'inventeur d'accessoires industriels comme l'oeillet métallique, le crochet-bouton, le rivet-Daudé et le crochet pour chaussures, entre autres. D'autres articles touchant l'industrie électrique sont réalisés dans son entreprise charentonnaise (cosses, rondelles, capsules, cuvettes...) puis utilisés par la TSF et la télévision. Cette entreprise a quitté Charenton vers 1962.

Tout près de là, au niveau du 75 de la rue de Paris, un important complexe immobilier d'une dizaine d'étages voit le jour.



### Le fruit d'une volonté politique

Dès mai 1980, Alain Griotteray, alors Maire de Charenton, présente aux habitants, lors d'une réunion publique, son projet de la ZAC\* du Parc. En effet, le souhait de l'équipe municipale est, à ce moment-là, de dynamiser le centre-ville en transformant le terrain qui appartenait jusqu' alors au Syndicat des Transports Parisiens en une grande opération immobilière comprenant 250 appartements, un parking, des bureaux, des salles municipales et une galerie commerciale traversante. Le chantier prend fin en 1982 par l'ouverture de ce que l'on nomma à l'époque la galerie commerciale des Terrasses. Elle comporte 15 emplacements pour une superficie de 1000 m<sup>2</sup>.

\*zone d'aménagement concertée

### Une situation exceptionnelle

Située en centre-ville, cette galerie bénéficie d'une localisation extrêmement favorable. En effet, elle est accessible par les usagers des transports en commun avec notamment le bus de la ligne 24 et la ligne 8 du métro avec la station Charenton Ecoles.

Elle représente, d'autre part, un passage naturel pour les piétons entre la rue de Paris, la rue Victor Hugo et la rue Arthur Croquette.

Enfin, elle permet d'accéder à différents bureaux, administrations (Direction de l'Économie et de l'Emploi, Sécurité sociale, la gestion Intégrale ...) et salles municipales (Espace Toffoli, salle d'escrime, ...) par l'intermédiaire de terrasses et escaliers en extérieur.



#### Edwige Cebellieu

*“Mon salon de coiffure est situé près du passage qui descend jusqu'à la rue du Cadran, ce qui donne une lumière naturelle bien agréable. Je suis arrivée ici en mai 1991 et, petit à petit, je me suis constituée une clientèle. Chez le coiffeur, on vient se faire une beauté, livrer quelques confidences et je sens que les gens me font confiance. Le bouche à oreille compte beaucoup dans ma profession, les clients eux-mêmes montrent leur satisfaction en recommandant mon salon. J'essaie de l'entretenir au mieux, pour que les lieux soient lumineux et modernes mais surtout que l'on s'y sente bien. Il est vrai que d'années en années, on constate que la galerie est moins empruntée qu'auparavant. A mon sens, elle va être plus visible depuis la place avec cette rénovation.”*



#### Véronique Sebban

*“Je connais bien le quartier et ses habitants, puisque j'ai ouvert mon magasin Leonidas il y a déjà 27 ans. Depuis toutes ces années, ils savent qu'ils peuvent passer ma porte et venir choisir des gourmandises parmi toutes celles que je présente dans mes vitrines. J'ai la chance d'être, parmi les commerçants, celle que l'on vient voir par plaisir ou pour faire plaisir en offrant un ballotin, une composition. Ces temps-ci, j'ai constaté l'inquiétude de certains clients qui craignent une augmentation de mes prix avec les travaux de “coeur de ville”. Je veux les rassurer ici, mes prix restent les mêmes. Certes la conjoncture est difficile, mais rien n'a augmenté, je l'assure.”*



## Le 73, rue de Paris en 3 dates

1864 - installation de l'usine Daudé

1982 - ouverture de la galerie commerciale des Terrasses

2013 - rénovation de la place Ramon



## Franco Hussin

*"J'ai ouvert ma pizzeria **Bella Vita** en 1986 avec ma femme Mona. L'emplacement dans la galerie commerciale nous a plu et la possibilité d'offrir à nos clients une terrasse a été un déclic. Nous avons voulu un cadre simple, avec une carte dans la plus pure tradition italienne. Aujourd'hui, notre fils a rejoint l'équipe et c'est en famille que nous dirigeons cet établissement. Il y a 55 couverts et quand le temps le permet, nous disposons quelques tables en terrasse, coté rue du Cadran. Celles-ci sont très appréciées de la clientèle, loin des bruits de la circulation et l'agitation de la ville. Ici, les gens prennent le temps de déjeuner ou de dîner tranquillement, c'est chaleureux et convivial. Certains viennent aussi chercher des pizzas à emporter, chacun ses envies. Je connais bien le quartier, ses habitués et l'ambiance qui s'en dégage ; et si nous rencontrons parfois des difficultés avec quelques jeunes qui "traînent" dans la galerie, nous sommes contents de travailler ici, autrement nous ne serions pas restés aussi longtemps !"*

## La galerie, ses réalités

Situation économique oblige, la vie de la galerie commerciale n'est pas toujours teintée de rose. Ouverture partielle de la Sécurité sociale, manque de visibilité, sentiment d'insécurité, etc., sont des facteurs qui ont pu parfois jouer **contre la bonne volonté des commerçants**. Bien que situés dans une propriété entièrement privée, ces commerces reçoivent le soutien indéfectible de la Ville et la rénovation de la place Ramon n'est que la partie immergée de l'iceberg. En effet, comme les témoignages ont pu le prouver lors de la réunion publique qui s'est tenue le 15 avril dernier, la présence de Sans Domicile Fixe en quête d'un abri ou de jeunes peu scrupuleux peuvent faire naître auprès des habitants et des usagers de la galerie un sentiment d'insécurité.

La Ville a proposé de fermer les grilles de la galerie, le soir venu et fait procéder à des rondes de la part de la Police municipale mais son action

ne saurait aller plus loin. C'est pourquoi les commerçants ont décidé d'engager un agent de sécurité privé présent tous les après-midis. De même, d'aucuns peuvent parfois se plaindre de la propreté des parties communes. Or, la galerie étant une propriété privée, la Ville ne peut prendre la responsabilité de l'entretien. Elle incombe à son propriétaire, qui met tout en œuvre pour la maintenir dans un bon état, mais aussi et surtout aux usagers.

Cette galerie a tout pour être attrayante, fraîche l'été, chaleureuse l'hiver, baignée à chaque instant par une ambiance musicale, avec des commerçants disponibles, conviviaux et aux offres variées.

Gageons qu'avec la rénovation de la place Ramon, les Charentonnais qui s'étaient peut-être détournés d'elle ou n'avaient pas vraiment pris le temps de la découvrir ne manqueront pas d'en **pousser les portes** et d'y prendre leurs nouvelles habitudes d'achats. ■



## Bernadette Mayer

*"Depuis une dizaine d'années, je suis commerçante dans cette galerie. J'ai installé mon show-room, **Bamboo Store**, pour présenter des produits de maroquinerie et de prêt-à-porter. Dans ce petit "nid douillet", j'aime montrer les nouvelles tendances et je choisis des articles conçus par des jeunes créateurs, des pièces plutôt rares, en petites quantités. Ce qui fait que je renouvelle tous les quinze jours mes collections et ça, mes fidèles clientes le savent !*

*Depuis quelque temps, il est devenu évident que les clients empruntent de moins en moins la galerie commerciale. Je pense que la fermeture (partielle) de la CPAM y est aussi pour quelque chose. Avant, les gens passaient devant ma boutique pour s'y rendre et se laissaient parfois séduire par les vitrines. Maintenant, je pense avoir perdu en visibilité et les travaux de la place n'ont rien arrangé à la situation. Je serai heureuse de présenter à une nouvelle clientèle ma sélection raffinée de prêt-à-porter et d'accessoires en apportant mes conseils."*

## Les 19 commerçants de la Place Ramon

Bar Le Caranto • Leonidas • Monoprix • SFR

## et de la galerie commerciale

Arc en Ciel • Bamboo Store • Confidientiel by Nora • Cordonnerie des Terrasses  
Douali Retouches Vêtements • Edwige Coiffure • Emix Diffusion - starfetes.com  
Les 1001 beautés • McDonald's • Marionnaud • Optic 2000 • Pizzeria Bella Vita  
Rainbow • Sandra Claire • Tak Hoa



## FOOTBALL

# Entre l'Europe du Nord et du Sud, le CAP Football choisit les 2

Le CAP Football a décidé de mener une politique très active avec ses sections de jeunes qui passe par une ouverture sur nos voisins européens.

### A la mode anglaise...

Le 9 avril dernier, le CAP Charenton et le club de l'ouest de l'Angleterre de Ross Rangers se sont retrouvés pour le premier acte de leur jumelage. Le CAP a souhaité par cette alliance symbolique, scellée via le centre PGL de Lésigny, faire découvrir à ses plus jeunes licenciés une autre culture footballistique. Pour l'occasion, quatre rencontres amicales rassemblant une centaine de footballeurs en herbe des deux clubs se sont déroulées à Charenton. Le bilan sportif est excellent puisque les 4 équipes charentonnaises ont remporté leurs rencontres ; mais bien plus que le résultat, ce sont la convivialité, le fair-play et la bonne humeur sur et autour du terrain qu'il faut retenir en priorité, notamment lors de la traditionnelle remise de récompenses et de

fanions. Au vu de la satisfaction des deux responsables techniques, Paul Slitney pour les Ross Rangers et Jean-Philippe Gourdou pour le CAP Charenton, il est convenu de renouveler ces échanges l'année prochaine, mais cette fois-ci sur les terres anglaises et de pérenniser ce projet.

### ...et espagnole

Du 30 juin au 6 juillet 2013, deux équipes de poussins et benjamins de l'école de foot du CAP Charenton vont participer à un tournoi

international à San Sebastian en Espagne : la Donosticup. Ce tournoi de football réunit de nombreuses équipes masculines et féminines de jeunes joueurs (10 à 19 ans) du monde entier et est reconnu comme étant le 11<sup>e</sup> meilleur tournoi du monde. Entre chaque match, les enfants auront la possibilité de participer à de nombreuses activités culturelles et sportives comme, par exemple participer à l'entraînement des professionnels de la Real Sociedad. Une semaine riche en activités et en émotions en perspective pour nos petits Charentonnais ! ■



Un an après sa création, l'équipe féminine du CAP Charenton/Natixis a débuté son championnat FFSE de printemps, le 8 avril, sur le complexe Henri Guérin.

Pour leur premier match de la compétition, le CAP/Natixis a été confronté à l'équipe "Nos quartiers ont du talent" et le moins que l'on puisse dire, c'est que les joueuses sont parfaitement entrées dans le jeu puisqu'elles ont disposé de leur adversaire par le score sans appel de 14 à 4. Les échéances suivantes ont été abordées promptement avec la réception à domicile des équipes du "FF Issy Entreprise" exécutée 15 à 0, le 22 avril, et du Pré-Saint-Gervais écrasée par 6 buts à 3, le 13 mai. Nos footballeuses ont donc brillamment décroché la première place de leur groupe et se sont ainsi qualifiées pour les play off de leur compétition où elles tenteront de décrocher leur billet pour la finale. ■

## ATHLÉTISME

# Gilles Olry au cœur du grand fond

Le plaisir de courir peut s'exprimer de bien des manières. Le 100 kilomètres pédestre est sans doute l'exercice le plus exigeant qui incite à repousser ses limites. C'est pour cet objectif que l'athlète de l'Azur Olympique, Gilles Olry, né à Charenton il y a 40 ans tout juste, se prépare régulièrement depuis quelques années. Le 27 avril dernier, il a terminé son quatrième 100 km lors des Championnats de France à Belvès en se classant 22<sup>e</sup> et surtout en descendant sous la barre des 8 heures avec un temps tout à fait remarquable de 7h59'18" ! ■

### EN BREF...

#### Odyssea : Courir contre le cancer du sein !

L'association Odyssea organise les 5 et 6 octobre 2013, sur l'esplanade du Château de Vincennes, une série de courses/marches pour adultes et enfants contre le cancer du sein. Les dons récoltés seront reversés en totalité à l'institut Gustave Roussy et à l'association Prolific. Renseignements et inscriptions : [www.odyssea-paris.com](http://www.odyssea-paris.com) ou 01.83.96.50.88.

#### Portes ouvertes : Mur d'escalade

Venez découvrir l'escalade aux gymnases Tony Parker les samedis 22 et 29 juin de 10h à 12h. Il sera également possible de s'inscrire à l'association Vertical Grimpe pour la saison 2013/2014.



### COMMÉMORATION

## 98<sup>e</sup> anniversaire du génocide arménien

Le 25 avril dernier, la communauté arménienne ainsi que les Maires de Charenton et de Maisons-Alfort se sont réunis devant le khatchkar du parc de la Ceraisaie pour se recueillir à la mémoire des victimes du génocide perpétré en Turquie en 1915. L'émouvante cérémonie s'est tenue en présence d'Arsène Tchakarian, 96 ans, président d'honneur des Anciens Combattants et résistants arméniens de France, Officier de la Légion d'honneur et dernier survivant du groupe Manouchian, de Roger Tcherpachian, donateur du khatchkar, de représentants de l'église apostolique arménienne et d'Annie Pilibossian, Présidente de l'Association Culturelle Arménienne de Marne-la-Vallée.

### MONDE COMBATTANT

## Un devoir de mémoire pour célébrer le 68<sup>e</sup> anniversaire de la Libération

Les 28 avril et 8 mai derniers, les représentants de la Communauté de communes, présidée par Jean-Marie Brétilon et le monde combattant se réunissaient pour célébrer le 68<sup>e</sup> anniversaire de la Libération des camps de concentration et de la capitulation nazie.

### Journée nationale de la déportation

Le 28 avril dernier marquait la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation. Elus, membres d'associations d'anciens combattants, anciens déportés, Charentonnais et Mauritiens se sont réunis à Saint-Maurice pour célébrer le 68<sup>e</sup> anniversaire de la Libération des camps de concentration. Un vibrant hommage a été rendu à toutes celles et ceux morts en déportation.

### 8 mai 1945

Le 8 mai dernier, comme toutes les villes de France, Charenton et Saint-Maurice ont commémoré la capitulation du régime nazi du 8 mai 1945. Les cérémonies ont été fortement marquées par le devoir de mémoire et les appels à la tolérance et à la paix entre les peuples. Ces commémorations sont également l'occasion de lutter contre l'oubli, de faire partager aux plus jeunes cette douloureuse époque, pour ne jamais l'oublier afin de construire un monde de paix pour les générations futures.



### A VOS AGENDAS !

## Appel du 18 juin

La Communauté de communes et le monde combattant célébreront le 73<sup>e</sup> anniversaire de l'appel du Général de Gaulle. Le mardi 18 juin, un car se tiendra place Aristide Briand à 17h45 pour conduire les participants à Bercy. La cérémonie débutera à 18h devant la stèle située à l'angle de la rue du Nouveau Bercy et l'avenue du Général de Gaulle. A l'issue de ce moment de recueillement, les participants seront invités à partager le verre de l'amitié devant l'école Robert Desnos (1, rue Robert Grenet).

## Club Gravelle Entreprendre

Les membres du Club Gravelle Entreprendre se réuniront en Assemblée Générale le **mercredi 12 juin** prochain, afin de procéder au renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'Administration. La rencontre aura lieu à 19h, à l'espace Toffoli et sera suivie d'un cocktail.

Espace Toffoli - 12, rue du Cadran - [www.club-gravelle.org](http://www.club-gravelle.org)

### SUR LES MARCHÉS Retrouvez les points rouges !

Sur les marchés aux comestibles du territoire, les habitués reconnaissent les fameux "points rouges" sur leurs étals favoris. La prochaine édition de cette opération est prévue le **samedi 15 juin** prochain. Elle consiste en des prix cassés sur des produits sélectionnés par les commerçants. Le lendemain, elle sera reconduite au marché Emile Bertrand, à Saint-Maurice.

## CADRE DE VIE

### La propreté en chiffres, c'est ...

Si l'avis des Charentonnais est globalement positif en matière de propreté, il est parfois plus réservé par les observations que chacun peut faire, au quotidien, dans les rues de la ville. C'est pourquoi de réels efforts doivent encore être accomplis par tous les habitants pour soutenir l'action de la Communauté de communes qui ne ménage ni ses efforts financiers, matériels et humains pour améliorer notre cadre de vie.

## 1 347 437 €

ont été dépensés en 2012 pour le nettoyage des espaces publics de Charenton.



## 2 fois par semaine

les équipes procèdent à un nettoyage mécanisé des trottoirs.



## 10 îlotiers

entretiennent chaque jour **du lundi au samedi** les voies charentonnaises **dans tous les quartiers de la ville.**

Un agent est par ailleurs affecté le dimanche matin au nettoyage de la place d'Astier pour pallier les incivilités commises le samedi soir.



## 199 jours

ont été consacrés en 2012 à l'effacement des graffitis.

## 300 corbeilles

sont implantées sur le territoire charentonnais et la plupart d'entre elles sont dotées de cendriers pour éviter aux fumeurs de jeter leurs mégots sur la voie publique. Leur ramassage coûte plus de 48 000 euros chaque année.



## 2 ambassadeurs du tri

sont à la disposition de tous les habitants du territoire de la Communauté de communes

pour répondre à leurs questions que ce soit au quotidien ou lors d'actions spécifiques comme la semaine du développement durable ou l'opération "Grand nettoyage de printemps" (voir encadré). Ils interviennent très régulièrement, par ailleurs, auprès des écoliers pour les sensibiliser au tri

des déchets. Une campagne de communication s'appuyant sur deux mascottes Nina et Nono, des affiches, des calendriers et guides du tri, etc. ont été mis en place pour sensibiliser et informer la population à la propreté urbaine.



## 1 balayeuse mécanique

arpenite les axes majeurs de Charenton **du lundi au vendredi** et une laveuse nettoie les principaux espaces publics.

## 11 canisettes, 38 toutounets et 300 000 sacs

chaque année sont présents dans tous les quartiers de la ville pour permettre aux **propriétaires de chiens** de respecter l'environnement urbain.



## 15 663 tonnes de déchets

ont été collectés en 2011 sur le territoire intercommunal.



## Collecte hebdomadaire des encombrants

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, le ramassage des encombrants a été doublé et a lieu **tous les mardis de 6h30 à 13h**.

Malgré cette fréquence de la collecte, il est trop souvent constaté que des habitants procèdent à des dépôts sauvages en dehors des heures et jours de ramassage.



## 5 fois par semaine

du lundi au samedi, des espaces publics spécifiques très fréquentés par la présence de commerces, transports, etc. sont nettoyés à l'aide d'une laveuse-arroseuse pour un montant de plus de 300 000 euros.

### DÉCHETTERIE ÉPHÉMÈRE Un succès !

Le 18 mai dernier à Charenton (et le 25 mai à Saint-Maurice), la Communauté de communes, en partenariat avec la société Véolia, a tenté l'expérience d'une déchetterie éphémère.

Celle-ci, installée sur la place d'Astier à Charenton, a remporté l'adhésion des habitants puisque 54 d'entre eux sont venus déposer leurs encombrants entre 9h et 13h.

**Au final, ce sont plus de 15m<sup>3</sup> de vieux meubles, électroménagers, gravats, cartons et autres déchets qui ont été récoltés.**



# Sortir

L'agenda culturel et artistique de la Communauté de Communes

## VENDREDI 7 JUIN

20h30 : Lady Pilpoil bonjour !

Théâtre, comédie - 8 €, 5 €

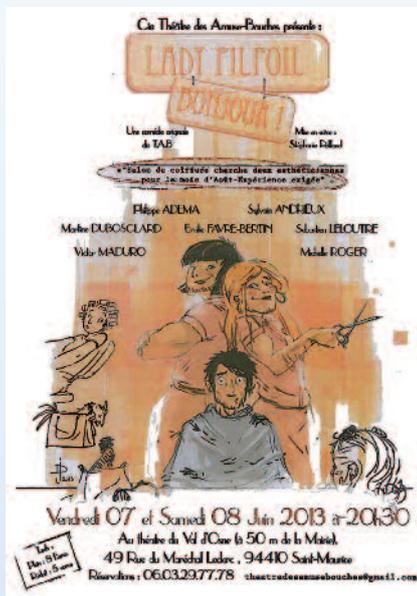
Par le Théâtre des Amuse-Bouches.

Autre séance le 8 juin à 20h30

Théâtre du Val d'Osne à Saint-Maurice

theatredesamusebouches@gmail.com

ou 06.03.29.77.78.



## SAMEDI 8 JUIN

20h30 : Ensemble Claudio Monteverdi

"Trois, quatre, un, ..., l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle a capella". Concert commenté des œuvres de Poulenc à Debussy, en passant notamment par Duruflé, Britten, Szymanowski et Fauré.

Libre participation.

Chapelle de Conflans à Charenton.

resa2013@ecmonteverdi.net



## MERCREDI 12 JUIN

10h : Rhyme time

Éveil à l'anglais par le biais de comptines dédiées aux enfants de 0 à 5 ans

Médiathèque des Quais à Charenton

01.46.76.69.00.



14h-18h : Atelier grenadine...

Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte" sur réservations. 25 €.

Fournitures comprises et goûter offert.

Les ateliers tout en couleurs à Charenton

Nataly Guetta 06.84.59.63.24.

www.atelierscouleurs.org

## VENDREDI 14 JUIN

20h : Potiche

De François Ozon. En 1977, dans une province de la bourgeoisie française, Suzanne Pujol est l'épouse popote et soumise d'un riche industriel. Il dirige son usine de parapluies d'une main de fer et s'avère aussi désagréable et despote avec ses ouvriers qu'avec ses enfants et sa femme...

Espace Jeunesse à Charenton

01.46.76.44.48.

## DU VENDREDI 14 AU DIMANCHE 16 JUIN

Les 4<sup>e</sup> Musicales de Saint-Maurice organisées par la Ville de Saint-Maurice à l'Église communale de Saint-Maurice Renseignements au 01.45.18.81.59.

Vendredi 14 juin à 20h30

Magali Leger et Rosa Solis présentent Haendel en Italie : Musique sacrée (violons, violoncelle, orgue positif et clavecin)

Samedi 15 juin à 20h30

Louis Lortie est l'un des plus exceptionnels musiciens venus d'Amérique du Nord ; du piano tel qu'on l'adore !

Dimanche 16 juin à 18h

Romain Leleu (trompettiste) et l'Ensemble Convergences : élu "révélation soliste instrumental" par les Victoires de la Musique Classique en 2009, Romain Leleu est considéré comme l'un des meilleurs interprètes de sa génération.

## DIMANCHE 16 JUIN

14h-18h : Ateliers intergénérationnels

35 €, 25 € (adhérent 15 €).

Tous les dimanches, Nataly Guetta propose dans son atelier des activités loisirs créatifs à partager en famille : argile, mosaïques, peinture sur textile... Fournitures comprises et goûter offert.

Autres séances les dimanches 23 et 30 juin

Les ateliers tout en couleurs à Charenton

06.84.59.63.24. - www.atelierscouleurs.org

## DU LUNDI 17 AU JEUDI 20 JUIN

Semaine du son, des rythmes et journées portes ouvertes au conservatoire Olivier Messiaen

Conservatoire Olivier Messiaen à Saint-Maurice 01.45.18.81.59.

Entrée libre.

Lundi 17 juin à 19h : Concert

Mardi 18 juin de 16h30 à 20h : Portes ouvertes, découverte des instruments et rencontre avec les professeurs

Mercredi 19 juin à 19h : Concert

Jeudi 20 juin à 19h : Concert

## MERCREDI 19 JUIN

18h30 : Audition de la classe d'orgue

Entrée libre. Par les élèves du conservatoire O. Messiaen.

Église Saint-André à Saint-Maurice

01.45.18.81.59.

### VENDREDI 21 JUIN

19h30 : Le Studio fait son Cabaret...

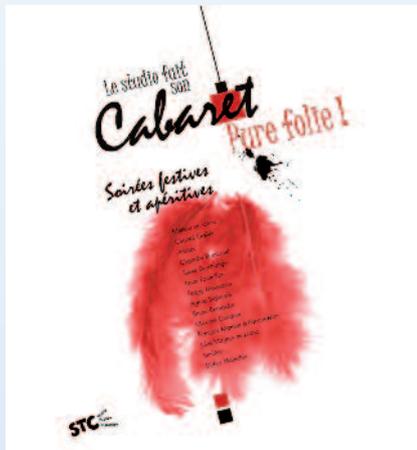
Pure folie

Apéritif-spectacle - 15 €, 10 € (groupe). Par les artistes du Studio-Théâtre de Charenton qui dans un esprit guinguettes du bord de Marne nous proposent de fêter la Fête de la musique ! Au menu : textes, sketches et chansons s'orchestreront, accompagnés en cadence par un pianiste et un accordéoniste. Un verre à savourer et une petite assiette à déguster composée selon l'humeur, sucrée ou salée : chaque spectateur sera reçu comme un invité.

Autre séance le samedi 22 juin à 19h30.

Studio Théâtre de Charenton

Réservation indispensable au 01.43.96.21.05.



### VENDREDI 28 JUIN

20h45 : 1983 - 2013... Noces de Perles !

Théâtre - 10 €

Patchwork théâtral illustrant les 30 années de spectacles de la compagnie du Val d'Osne à travers des différents auteurs abordés (Goldoni, Haim, Balasko, Albee, La Fontaine...).

Autre représentation samedi 29 juin à 20h45

Petit t2r à Charenton

Réservations : 06.13.79.08.89.

ou compagnievaldosne@yahoo.fr



### DIMANCHE 30 JUIN

17h : Représentation des élèves de la classe d'Art dramatique du Conservatoire O. Messiaen.

Ils présenteront des scènes du répertoire classique et contemporain. Entrée libre.

Théâtre du Val d'Osne à Saint-Maurice

01.45.18.81.59.

### DU LUNDI 1<sup>ER</sup> AU MERCREDI 31 JUILLET

14h à 18h > Les bulles'arts...

Activités artistiques et loisirs créatifs "à la carte" sur réservations. 25 € la séance, fournitures comprises et goûter offert.

Les ateliers tout en couleurs à Charenton

Nataly Guetta 06.84.59.63.24.

www.atelierscouleurs.org

### DIMANCHE 7 JUILLET

14h-18h > Ateliers intergénérationnels 35 €, 25 € (adhérent 15 €). Modelage en argile.

Fournitures comprises et goûter offert.

Les ateliers tout en couleurs à Charenton

Nataly Guetta 06.84.59.63.24.

www.atelierscouleurs.org



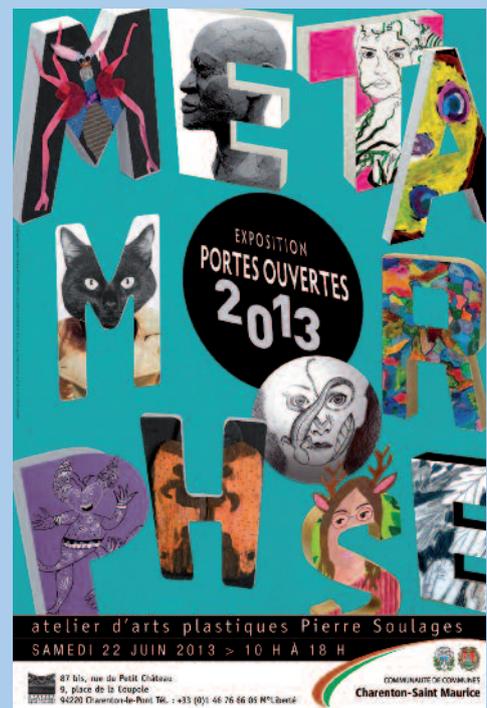
### SAMEDI 22 JUIN

10h-18h : Journée portes ouvertes de l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages

Métamorphose, transformation, simulacre, vaste programme pour traiter le sujet qui cette année sera le thème de l'Atelier Pierre Soulages. Tout bouge, se transforme, se cache, cherche à se donner une certaine apparence : la nature nous en offre des exemples remarquables en particulier dans le monde animal. Les élèves de l'Atelier d'arts, qu'ils soient petits ou adultes, se sont penchés sur ces curiosités et ont restitué leur propre vision issue de ces observations. Le mystère sera au rendez-vous au même titre que l'humour et la poésie.

Des démonstrations de gravure et de modelage seront proposées tout au long de la journée, de vitrail et de mosaïque l'après-midi.

Atelier Pierre Soulages  
8 bis, rue du Petit Château  
et Salle Camille Claudel  
9, place de la Coupole  
Charenton - 01.46.76.66.06.  
ou 01.46.76.68.06.



## GROUPE CHARENTON DEMAIN

### UN AN D'ÉCHECS !

Le constat est sévère et amer : après un an de gestion socialiste, la France est en récession et on n'en voit malheureusement pas l'issue. L'échec est patent dans tous les domaines.

Un an après, reprenons la fameuse tirade du "Moi, Président" :

Moi, Président, j'ai augmenté le chômage et la dette à des niveaux jamais atteints.

Moi, Président, j'ai contribué à la baisse du pouvoir d'achat.

Moi, Président, j'ai enfoncé le pays dans la récession et accentué le déficit du commerce extérieur.

Moi, Président, j'ai relevé les impôts comme jamais, créant un enfer fiscal en France pour permettre aux paradis et aux exilés fiscaux de prospérer.

Moi, Président, j'ai divisé les Français avec la loi sur le mariage pour tous et demain avec le droit de vote des étrangers.

Moi, Président, j'ai encouragé la fraude fiscale avec mon Ministre Cahuzac.

Moi, Président, j'ai plombé l'amitié franco-allemande.

Moi, Président, j'ai nommé mes camarades de promotion à des postes clés de l'Etat.

Moi, Président, j'ai relevé la durée de cotisation des retraites sans revoir le principe de la retraite à 60 ans.

Moi, Président, j'ai considéré les délinquants comme des victimes de la société.

L'image de la France dans le monde ne cesse de décliner. Quel exemple donne-t-on avec les récentes émeutes urbaines en plein cœur de notre capitale, sans que les casseurs ne soient condamnés à des peines exemplaires !

Jamais un Président n'a été aussi impopulaire après seulement une année de mandat. Face à la décomposition économique et morale de notre pays, ce n'est pas d'une boîte à outils dont notre pays a besoin, mais bien de changements profonds. Ce n'est pas un Président normal qu'il nous faut, mais une personnalité d'exception.



Les élus du groupe Charenton Demain  
Réagissez-nous sur notre blog :  
[www.charenton-demain.fr](http://www.charenton-demain.fr)

## GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

### POURQUOI AVONS-NOUS PORTÉ PLAINTE POUR "COMPLICITÉ D'INCITATION À LA HAINE RACIALE" CONTRE M. BRETILLON ?

Le 07 avril dernier M. BELLAÏCHE et des élus de Saint-Maurice, ont saisi le procureur de la République de Créteil d'une plainte contre Messieurs BRETILLON, CAMBON et DOSNE, s'indignant contre les dérives suscitées par la pétition qu'ils ont initiée contre les aires des gens du voyage.

**Contrairement à ce que M. BRETILLON dit et écrit partout, cette plainte ne visait pas à l'empêcher de faire signer sa pétition.**

Nous avons considéré que "la ligne jaune avait été franchie" parce que ces maires ont refusé de modérer les commentaires qui accompagnent certaines signatures sur le site "mesopinions.com". Laisser de tels propos sur un site est une attitude irresponsable de la part de ces élus de la République.

**La réalité des faits, qui contredit les mensonges éhontés que vous avez pu lire dans la tribune de la majorité du mois dernier, est que notre groupe avait appelé à plus de concertation avec la ville de Paris dans le cadre de l'application de la Charte du bois de Vincennes. Mais M. BRETILLON n'a pas voulu d'une action commune !**

De plus, nous avons demandé à exprimer un vœu unanime de tous les élus de Charenton et de Saint-Maurice.

**Mais M. BRETILLON a rejeté notre proposition !**

Dès lors, il est devenu manifeste que la seule intention de M. BRETILLON n'était pas la protection du bois de Vincennes, mais de faire un coup "électorale" en jetant en pâture une communauté comme aux pires moments de notre Histoire. Extraits de commentaires incitant à la haine raciale, à la xénophobie ou à l'homophobie laissés, sans modération, sur "mesopinions.com" par des signataires de la pétition initiée par ces Maires :

*"à renvoyer chez eux ou déportation (...)" ;*

*"Qu'attendons-nous pour les foutre dehors à coup de pieds dans le cul ?"*

*"Un maire pd, une loi sur les pd, (...). La France des tutus avec une carotte dans le cul (...)" ;*

*"Ce monsieur (Bertrand Delanoë) est à mettre dans le même sac que Hollande et à jeter à la Seine." Etc...*

**Nous sommes pour que chacun puisse exprimer librement ses positions, mais nous ne transigerons jamais sur la haine raciale, la xénophobie et l'homophobie.**

Le 13 mai 2013.

Réagissez sur notre blog : <http://ps-charenton.fr>  
Retrouvez l'actualité du conseiller régional :  
<http://www.gillesmauricebellaiche.net>



Les élus du groupe "Réunir pour Changer Charenton" : G-M BELLAÏCHE, Conseiller régional, entouré de S. POULAIN, J. STEFANI et M. DEFAYE.

## GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

### AIMER SA VILLE ET CONTRIBUER À SON BIEN-ÊTRE : LES DROITS DES CONTRIBUABLES ET LES DEVOIRS DES CITOYENS

Temps forts de la vie municipale, les réunions de quartiers constituent des moments privilégiés pour les élus et les responsables des services communaux d'aller à la rencontre des habitants.

Ces réunions, organisées dans les quatre quartiers de notre ville, sont sources d'échanges : elles permettent à l'équipe municipale de présenter les projets généraux pour la ville et plus spécifiquement de chaque quartier, et à chacun d'aborder des sujets concrets, de poser les questions qui le concernent et d'en débattre librement.

**Les rencontres du mois d'avril dernier ont été l'occasion pour beaucoup d'évoquer leurs préoccupations quotidiennes, leur cadre de vie, leur vie en collectivité :** les nuisances (pollution, bruit), la voirie (travaux, circulation), la propreté (déposés sauvages, pollutions canines), l'environnement (augmentation des tags et des détériorations), la sécurité.

Nous avons été particulièrement alertés par des interventions récurrentes concernant la saleté, les dégradations, l'incivilité, l'intolérance et l'insécurité. Quel que soit le quartier concerné, une évidence s'est imposée : le manque de respect d'autrui et de l'environnement. Nombreux sont ceux qui déplorent l'atteinte à leur tranquillité quotidienne, voire les menaces dont ils sont victimes, dans la rue et sur leur lieu d'habitation.

Ces mêmes revendications sont d'ailleurs régulièrement adressées au Maire, en demandant son intervention...

**donc il ne faut pas attendre l'impossible !**

Si ces réunions permettent de "libérer la parole", rappelons toutefois que la responsabilité du Maire ne peut être engagée, dès lors que l'action des services municipaux est conforme à la législation et à la réglementation.

Par contre, **nous devons nous interroger sur notre propre responsabilité de citoyens dans ces dégradations et ces incivilités.**

Pourquoi ne prenons-nous pas individuellement soin de l'espace que nous partageons ? Pourquoi ne respectons-nous pas nos voisins, quels que soient leur âge, leur situation sociale ? Réagissons ensemble en analysant la situation avec objectivité, quitte à remettre en cause notre propre comportement en collectivité. Certes nous sommes des contribuables, nous payons des impôts et à ce titre nous avons des droits mais nous avons aussi des devoirs d'habitants citoyens. **Si nous voulons rester fiers d'habiter Charenton, commençons par préserver notre ville grâce à nos gestes quotidiens !**



Marie-Hélène Rougeron,  
Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric,  
Groupe "Charenton en mouvement"

## Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville

**J'habite le centre-ville et à plusieurs reprises j'ai vu des rats dans les caves de mon immeuble. Pourquoi apparaissent-ils soudain? Que compte faire la ville pour éliminer ces rongeurs indésirables ?** Brigitte V.

**Charenton Magazine :** La présence de nuisibles en général et de rats en particuliers dans les villes n'est ni nouvelle ni anormale. Ce qui peut devenir une véritable problématique, c'est lorsque leur prolifération devient trop importante. Aussi, la Ville mène-t-elle depuis de nombreuses années une lutte active, adaptée et continue contre les rats.

Pour autant, ces dernières semaines, un facteur aggravant est venu mettre à mal l'équilibre que la commune avait trouvé avec ces nuisibles : le lancement de l'opération cœur de ville. En effet, bien que, comme le prescrit un arrêté préfectoral de mars 1985, Charenton a fait procéder en amont des travaux à une dératisation, les interventions menées sur la chaussée ont dérangé les rats installés dans des galeries souterraines les forçant ainsi à migrer et à se "mettre à découvert". Autres particularités charentonnaises : la présence du métro et une forte emprise de la SNCF. Ces établissements publics traitent leurs réseaux respectifs pour remédier à cette présence importune pour leurs usagers comme pour leur matériel.

De son côté, la Ville procède sur l'ensemble du domaine public (voirie et les 50 établissements publics charentonnais) à une **campagne de dératisation chaque semestre**. Afin de découpler les effets de cette intervention, elle a proposé un partenariat avec les villes voisines, les concessionnaires et les bailleurs sociaux pour synchroniser leurs opérations de dératisation. Ce sera le cas, en octobre prochain. Enfin, **pour tenter de venir à bout de cette nuisance, Charenton va doubler son action en passant à 4 campagnes au lieu de 2 par an**.

Malgré ses efforts, la Ville ne peut éradiquer à elle seule ce phénomène. Selon le même arrêté préfectoral cité précédemment, la commune n'est pas habilitée à intervenir en la matière dans les propriétés privées. Il revient, en effet, aux propriétaires d'immeubles et d'établissements privés de prendre



toutes les mesures pour éviter l'introduction de rongeurs et si la présence des nuisibles est constatée, ils sont tenus de prendre sans délais les mesures nécessaires. Seule une action conjointe de tous peut avoir raison de cet animal intelligent et capable de s'adapter à bon nombre de situations.

Quelques gestes simples peuvent, eux aussi, permettre de limiter la présence de ce rongeur. En effet, le rat ne fait pas des stocks de nourriture et vit de ce qu'il trouve dans son périmètre *d'habitation*. Même après nettoyage, débarrassage et dératisation, il est nécessaire de prendre certaines précautions et mesures d'hygiène pour éviter leur prolifération en milieu urbain et notamment en matière d'entreposage des déchets. Ainsi, laisser traîner des débris sur la voie publique ou les parties communes d'un immeuble incite les rongeurs à sortir de leur tanière. Il est donc fortement conseillé d'emballer les déchets dans des sacs hermétiques, fermés et jetés dans les conteneurs adaptés dont le couvercle est systématiquement clos après utilisation. De même, le non-respect des jours et horaires de dépôt des encombrants est un comportement accroissant le phénomène. C'est donc ensemble par des gestes préventifs simples et une action conjointe que Charenton viendra à bout de ces "invités" indésirables. ■

**Début mai, j'ai constaté que les jardiniers municipaux arrachaient les plantes pour mettre à la place de nouvelles fleurs. Or ces plantations étaient encore très belles. Pourquoi les avoir retirées si tôt et ne pas avoir attendu qu'elles soient fanées pour les remplacer par des nouvelles ?** Marie C.

**Charenton Magazine :** Hiver long ou printemps tardif, à chacun son évaluation de la situation. Quoiqu'il en soit, le fleurissement

printanier mis en place par les services municipaux, à l'automne dernier, est venu bien tardivement à maturité.

Ce phénomène est particulièrement frappant cette année mais n'en est pas moins exceptionnel. C'est pourquoi la Ville a, depuis plusieurs années, éliminé progressivement les variétés à floraison tardive comme les tulipes perroquet, par exemple.

Malgré cette précaution, cette année, le fleurissement printanier va devoir laisser place

aux plantes estivales alors même que les fleurs sont encore belles. En effet, si l'on veut assurer à Charenton un été fleuri, il est impossible de retarder l'installation des nouvelles plantations.

La Ville souhaitant concilier les exigences de la nature et celles des habitants, la transition florale s'est donc effectuée comme prévu et à cette occasion, les habitants qui le souhaitaient ont pu récupérer auprès des jardiniers quelques plantes encore fleuries. ■

## RECENSEMENT

**Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :**

- de juin à septembre 2013, pour les jeunes garçons et filles nés en juin 1997,
- de juillet à octobre 2013 pour ceux nés en juillet 1997,
- d'août à novembre 2013 pour ceux nés en août 1997.

**Si vous veniez avant votre date anniversaire,** votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

### Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

## AFFAIRES CIVILES

**Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15**

**Le samedi : 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50**



**Charenton Magazine**  
chez vous

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville :

[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)

## NAISSANCES

**Avec nos plus vives félicitations**

Anthony MESSAR DUPONT  
Esther FRETTE-DAMICOURT  
Manon MÉNAGER  
Valentine DELILE  
Victor HALLIER DURAND  
Aurore LISSOT GUILLOT  
Juliette DU VANDARA  
Gaspard JOSEPH  
Nina SIEURAC  
Sarah COUVIDAT PERIDONT  
Wael OUAZENE  
Ilona DEMBELE  
Matisse LAFFITE  
Léa DUCERF  
Rose DAUPHIN  
Yaël MELLOUL  
Thomas PASSERON  
Manon et Lola RINALDI  
Keren et Yoni TOUITOU  
Diane LE BARAZER CORNUT  
Malo JUILLIARD  
Léna LEK  
Lola PELCAT VAUBIEN  
Liel ATTIA  
Josh DEBALLY  
Maxime DELALANDE  
Lenny PERETZ  
Aramé BRANCHE  
Mikhail AMIAR  
Rémas BOUZERÂA  
Jilia GOUZENES  
Elie FREOA  
Sheldon KRIEF  
Adèle CHARLÈS  
Théo HÉNOU  
Evan BEKKAT-BERKANI  
Lilou HANON  
Mariel CONDORI MOREAU  
Valentin CARDOT  
Younes LAOUTMANI

## MARIAGES

**Avec tous nos vœux de bonheur**

Sydnée JALKH et Philippe SFEIR  
Céline MAURER et Cristophe AMBROISE  
Miao SHI et Mickaël DENIS  
Carla MARTINS DA GRAÇA  
et Paulo FERNANDES MARTINS  
Evelyne HACQUIN et Jean-Marie KELLER  
Laure METAYER et Nicolas GUILCHER  
Keiko NAKATA et Jean-Philippe MILLOT  
Elodie RAEVEL et Bubacar DIALLO  
Elodie ROUZIERES et Olivier NEAU  
Natacha PAOLO et Eddy ACHÉEN  
Nacéra SAIDI et Gilles FOULLOY

## DÉCÈS

**Avec nos sincères condoléances**

Urbain CHASTANG  
André GIRAULT  
Andrée BONNET veuve LIGEROT  
Guy HARDOUIN  
Mauricette BANSARD veuve BUNEL  
Claude MEUNIER veuve LE PETIT  
Odette POUPARDIN  
Laurence FAUCQUEZ épouse BÉNAC  
Maurice CRÉTENIER  
Emile COUDERT  
Thi Hong Hanh LE  
Maryvonne MONNIER épouse AÏRI



## Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

### Hervé Gicquel

1<sup>er</sup> Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux  
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances  
hgicquel@charenton.fr

### Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse  
vfruaut@charenton.fr

### Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité  
pmiroudot@charenton.fr

### Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire  
mmagne@charenton.fr

### Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie  
jcron@charenton.fr

### Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies  
psegalat@charenton.fr

### Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports  
bgailhac@charenton.fr

### Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles  
clehout@charenton.fr

### Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors  
cgratiet@charenton.fr

### Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique  
athierce@charenton.fr

### Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée

### Caroline Campos-Brétilon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance  
ccampos@charenton.fr

### Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique  
pturano@charenton.fr

### Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation  
jboccara@charenton.fr

### Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville  
ogirard@charenton.fr

### Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret

**L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matin de 10h à 12h devant l'entrée du marché couvert en centre-ville. Elle sera également présente les samedis 8 et 29 juin devant le magasin Aldi situé quai des Carrières, le samedi 15 juin place des Marseillais et le samedi 22 juin devant le centre commercial Bercy 2.**



## SANTÉ

### Permanences pharmacies

#### • Dimanche 9 juin

Pharmacie OLIEL  
118, rue de Paris  
Tél. 01.43.68.18.32

#### • Dimanche 16 juin

Pharmacie BUKUDJIAN  
3, place des Marseillais  
Tél. 01.43.75.14.68

#### • Dimanche 23 juin

Pharmacie NGUYEN QUACH  
14, rue Victor Hugo  
Tél. 01.43.76.62.32

#### • Dimanche 30 juin

Pharmacie BERNHARD  
68 bis, rue de Paris  
Tél. 01.43.68.00.38

#### • Dimanche 7 juillet

Pharmacie KEM CHHOUEN  
46, avenue de Lattre de Tassigny  
94410 Saint-Maurice  
Tél. 01.43.68.20.33

## INFOS OFFICIELLES

### Permanence du Député

Le Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, le mercredi 19 juin à partir de 19h.

### Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se déroulera à l'Hôtel de ville de Charenton, le jeudi 4 juillet, à partir de 19h.

### Conseil communautaire

La prochaine séance aura lieu le lundi 24 juin à 19h, en Mairie de Charenton.

## DÉCLARATION DE REVENUS 2013

Vous avez reçu votre déclaration entre fin avril et début mai. La date limite de dépôt de la déclaration papier était fixée au lundi 27 mai à minuit. Si vous avez dépassé cette date butoir ou si vous avez choisi de déclarer vos revenus par Internet, vous disposez d'un délai supplémentaire jusqu'au **mardi 11 juin 2013**.

SAMEDI 6 JUILLET DE 19H30 À MINUIT • PLACE BRIAND

L'école est finie!

# BOUM

Géante

**Avec le DJ Vincent Leclerc**

[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



Charenton, une VILLE à VIVRE